

AUDIENCE DU 19/06/2020 AVEC MADAME GABELLE, NOUVELLE DIRECTRICE DE LA DDFIP DE LA HAUTE VIENNE

Madame GABELLE, directrice de la DDFIP de la Haute-Vienne depuis fin mars 2020 a reçu les représentantes de la CFTC DGFIP 87 ce matin lors d'une audience de présentation.

Plusieurs sujets ont été abordés lors de cet entretien, à commencer par :

1) Visites de postes : pour la CFTC DGFIP 87, il est primordial d'aller à la rencontre des collègues dans tous les services, pour échanger sur leur quotidien, être à l'écoute des difficultés qu'ils rencontrent.

Madame la Directrice envisage de faire elle aussi des visites de services d'ici la fin de l'année.

2) Réouverture des centres des finances publiques du département.

CFP BELLAC : les jours et horaires d'ouverture du site ont été modifiés avec la généralisation de l'APRDV. La mise en place de l'APRDV sera détaillée dans le compte-rendu du CTL du 18/06/2020.

CFP LIMOGES CRUVEILHIER : la réouverture de l'accueil est prévue pour le 23/06/2020. Les mardi après-midi et les vendredi après-midi seront réservés à l'accueil sur rendez-vous.

Pour les CFP de SAINT YRIEIX ET SAINT JUNIEN, une réflexion est en cours sur l'APRDV.

La directrice a envoyé le 18/06/2020, une note concernant la réouverture des services au public.

3) NRP (Nouveau Réseau de Proximité) : le sujet revient sur le devant de la scène et sera réétudié dès le second tour des élections municipales du 28/06/2020. La démétropolisation fera l'objet d'une attention particulière sur notre département.

4) OBJECTIFS STRATEGIQUES POUR LA PERIODE 2020-2023 : publié dans le message du DG, le 11/06/2020

Ce contrat sera présenté par la Direction lors de rencontres avec les agents, qui débiteront dans la mesure du possible un peu avant l'été et se poursuivront à la rentrée.

5) RECUPERATION DES CREDITS D'HEURES :

A la demande de l'alliance CFDT-CFTC FINANCES PUBLIQUES 87, lors du CTL du 18/06/2020, et réitérée ce jour en audience, la direction va permettre à tous les agents de récupérer jusqu'à 2 jours.

Une communication sera faite par la Direction sur ce sujet.

En conclusion de cette rencontre, la CFTC DGFIP 87 a rappelé à la nouvelle Directrice son attachement au respect de l'Humain et a beaucoup insisté sur l'accompagnement des personnels, impactés par les futures suppressions de postes, pour que les situations de transfert du SIE de Bellac vers le SIE de Limoges au 01/01/2019 et de la mission hospitalière de St Junien vers la trésorerie de CHU au 01/01/2020, ne se renouvellent pas.

L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNELS EST LE MAITRE MOT POUR NOTRE ORGANISATION SYNDICALE ET DOIT SE FAIRE AU QUOTIDIEN ET PAS SEULEMENT LORS DES REFORMES DE STRUCTRES.